

# ÉCOLOGIE TROPHIQUE DE LA GENETTE COMMUNE *GENETTA GENETTA*, MONTAGNE DE BOUZEGUÈNE (GRANDE KABYLIE, ALGÉRIE)

K. Brahmi, A. Ouelhadj, B. Baziz<sup>1</sup> et S. Doumandji<sup>1</sup>

Faculté des sciences agronomiques et des sciences biologiques, département de biologie,  
université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou 15000 Tzi Ouzou Algérie

<sup>1</sup>Département de zoologie agricole et forestière, école nationale supérieure d'agronomie d'El-Harrach, 16111 Alger, Algérie  
karib20032002@yahoo.fr

(Received 13 August 2012 - Accepted 17 May 2013)

## RÉSUMÉ

*L'écologie trophique de la genette commune a été étudiée dans la montagne de Bouzeguène (forêt de l'Akfadou), (36° 33' à 36° 37'N., 4° 33' à 4° 37'E.), dans l'étage bioclimatique per-humide, à hiver frais. Le régime alimentaire de la Genette commune *Genetta genetta*, a été déterminé par l'analyse de 100 fèces récoltés sur le terrain entre novembre 2002 et novembre 2003; on a déterminé 1217 items alimentaires dont 812 fragments d'insectes (66,7%) et 346 des végétaux (28,4 %). En biomasse, les oiseaux dominant (45,5%) suivis par les Mammifères (21,5%) et les insectes (13,3%).*

**Mots-clés:** menu alimentaire, Genette commune, biomasse, classes de taille, Bouzeguène, Grande Kabylie

## ABSTRACT

*The trophic ecology of the common genet was studied in the Bouzeguène mountain (forest of Akfadou) (36° 33' 36 °to 37'N., 4 33'to 4° 37' E.) in the cool winter per-humid bioclimatic. The diet of the Common Genet *Genetta genetta* was determined by analyzing 100 feces collected in the field between November 2002 and November 2003, we identified 1,217 food items including 812 insects (66.7%) and 346 plants (28.4%) fragments. In the total biomass, birds were dominant (45.5%), followed by mammals (21.5%) and insects (13.3%).*

**Keywords:** diet, Genet, biomass, size class, Bouzeguène, Large Kabylie

## INTRODUCTION

En Algérie, la Genette commune *Genetta genetta* Linnaeus 1758, est largement répandue dans les régions à couverture forestière importante, comme les massifs montagneux. Toutefois, sa distribution n'est pas uniforme. Il convient de signaler son absence dans les zones steppiques ainsi que dans l'atlas saharien (Hamdine *et al.*, 1993).

L'étude du régime alimentaire de la Genette commune est basée sur la récolte de fèces qui sont souvent déposées en amas dans des crottières, c'est un aspect le mieux étudié de la biologie de la genette autour du bassin méditerranéen, principalement en France (Chanudet *et al.*, 1967; Cugnasse & Riols, 1979; 1984; Ariagno, 1985; Livet & Roeder, 1987; Maizeret *et al.*, 1990; Lodé *et al.*, 1991) et en Algérie (Khenniche, 1990; Hamdine, 1991; Hamdine *et al.*, 1993; Mostefaï *et al.*, 2003; Filali, 2003).

Pour approfondir ces études, il a paru particulièrement intéressant d'effectuer une estimation de la disponibilité trophique en terme de biomasse.

### MILIEU D'ÉTUDE

La région d'étude est située à 70 km au Sud-Est de la ville de Tizi-Ouzou. Elle s'étend sur une superficie de 6.690 ha. Elle est limitée au Nord par la rivière Assif Oussardoune et la forêt de Yakouren, à l'Est et au Sud par la forêt de l'Akfadou et à l'Ouest par deux rivières celles d'Assif Boubhire et d'Assif Sahel (4° 33' à 4° 37' E. ; 36° 33' à 36° 37' N.). La région d'étude est située sur le versant Sud-Est de la chaîne côtière dans sa zone de jonction avec le massif du Djurdjura (C.R.E.A.D., 1987).

### MÉTHODOLOGIE

L'étude du régime alimentaire de la Genette est effectuée à partir de l'analyse de 100 crottes échantillonnées sur le terrain entre novembre 2002 et novembre 2003. Les fèces de la genette sont facilement reconnaissables et ne peuvent être confondues avec celles d'autre carnivores (Ariagno, 1985). La genette commune dépose ces crottes aux alentours de son terrier (Palomares, 1993).

Au laboratoire plusieurs méthodes permettent d'étudier le régime alimentaire d'une espèce donnée. Celle utilisée dans le cadre du présent travail est l'analyse des crottes par la voie humide alcoolique. Grâce à l'eau, l'excrément est ramolli et l'alcool permet de tuer les germes pathogènes.

Le mode opératoire se compose de 4 phases. La première est une macération de l'excrément. Elle est suivie 10 minutes plus tard par la trituration des éléments composant la crotte. La troisième phase, c'est la dispersion des éléments sur tout le fond de la boîte de Pétri. Enfin il s'en suit le dessèchement par évaporation de l'alcool. Les ossements des vertébrés-proies et les pièces sclérotinisées des arthropodes sont triés par affinité de forme, d'aspect et de couleur par groupe dans une boîte de Pétri. Le but de cette opération est de pouvoir déterminer et d'estimer le nombre d'individus consommés par espèces de proie.

Les déterminations sont effectuées grâce aux clés de détermination de Perrier (1923; 1927; 1935; 1937), Perrier et Delphy (1932) et de Chopard (1943), aux ouvrages spécialisés, aux collections d'insectes du département de zoologie agricole et forestière de l'INA et aux collections individuelles. L'utilisation de Louveaux et Ben Halima (1987) pour la classification des Acridoidae.

Les crottes de *Genetta genetta* sont facilement identifiées grâce à différents indices. En effet, la longueur moyenne des crottes varie entre 15 et 20 cm et leur largeur entre 1,5 cm et 2 cm de diamètre. Les excréments quand ils sont frais présentent une couleur noirâtre. Ils

sont recouverts par un enchevêtrement de poils et de plumes. Leurs extrémités sont pointues d'un seul côté et présentent le plus souvent une touffe de brins d'herbes. La Genette dépose régulièrement ses excréments dans un endroit fixe appelé crottier. La collecte des crottes de la Genette est effectuée en 2002 – 2003 à raison d'une sortie d'une semaine par mois. Pour l'analyse des résultats obtenus on a fait appel à plusieurs paramètres parmi lesquels, la richesse moyenne correspond au nombre moyen des espèces présentes dans N relevés (Ramade, 1984). Dans la présente étude N correspond soit au nombre de crottes utilisées pour l'étude du régime alimentaire.

Pour l'analyse des données on a calculé la fréquence d'occurrence (constance) qui est le rapport exprimé sous la forme d'un pourcentage du nombre de relevés contenant l'espèce prise en considération par rapport au nombre total de relevés (Dajoz, 1982). Et d'après Faurie *et al.* (2003), elle est définie comme suit:

$$C (\%) = (P_i \times 100) / P$$

C : constance

P<sub>i</sub> : nombre de relevés contenant l'espèce étudiée.

P : nombre total de relevés effectués.

L'espèce est constante si elle est présente dans plus de 50 % des relevés ; elle est accessoire si elle est signalée dans 25 à 50 % et enfin elle est accidentelle lorsque sa présence est mentionnée dans moins de 25 % des relevés. Lorsque la présence d'une espèce est irrégulière et qu'elle correspond à moins de 5 % on dira qu'elle est exceptionnelle.

La richesse spécifique (totale) est le nombre total d'espèces de peuplement considéré dans un écosystème donné. Elle est considérée comme un paramètre fondamental d'une communauté d'espèces (Muller, 1985). Il s'agit de la mesure la plus fréquente dans la biodiversité (Ramade, 2003).

La richesse moyenne (S<sub>m</sub>) correspond au nombre moyen d'espèces présentes dans un échantillon du biotope dont la surface a été fixée arbitrairement. Elle s'avère d'une grande utilité dans l'étude de la structure des peuplements (Ramade, 2003). Elle donne à chaque espèce un poids proportionnel à sa probabilité d'apparition le long de la séquence de relevés et autorise la comparaison statistiques des richesses de plusieurs peuplements (Blondel, 1979). Elle est donnée par la formule suivante:

$$S_m = \sum S / N$$

$\sum S$  : est la somme de la richesse totale obtenue à chaque relevé. C'est le nombre total des espèces.

N : est le nombre total de relevés.

L'indice de biomasse est le pourcentage en poids B (%) est le rapport entre le poids des individus d'une proie donnée et le poids total des diverses proies (Vivien, 1973). Toutes les proies trouvées dans le régime alimentaire de la genette commune (arthropodes, mammifères) sont pesées séparément.

## RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

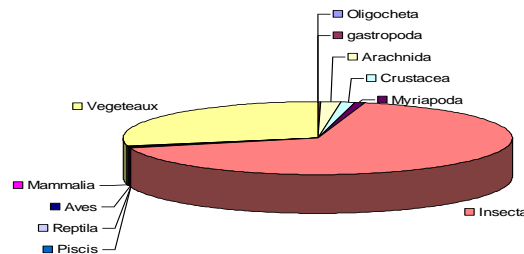
L'analyse de l'ensemble des crottes a permis d'identifier 1.217 fragments consommés répartis entre 12 catégories alimentaires (Tableau 1). Les Insectes occupent la

première place avec 812 individus (66,7 %), suivis par les végétaux avec 346 fragments et graines (28,4 %), puis les Arachnides avec 21 individus (1,8 %), les Crustacés avec 14 individus (1,2 %), les Myriapodes avec 10 individus (0,8 %), les Mammifères avec 4 individus (0,3 %), les oiseaux (0,3 %) et les Reptiles (0,3 %). Les autres catégories sont faiblement représentées comme les Poissons avec un seul individu (0,08 %), les Oligocheta (0,08 %) et les Gastropodes (0,08 %). Malgré leur forte consommation l'apport énergétique est très faible par rapport à celui des mammifères, des oiseaux et des poissons. Roeder et Pallaud (1980) mentionnent que la Genette commune se nourrit une fois par jour à heure fixe. Les valeurs trouvées dans le présent travail s'accordent avec celles de Zeghlache (1997) qui mentionne près du lac Oubeira dans le parc national d'El-Kala que les Insectes occupent la première place dans le régime alimentaire de la Genette commune avec 221 individus (70,8 %), suivis par les amphibiens (15,7 %) dont *Discoglossus pictus* avec 29 individus (9,3 %) et *Hyla* sp. avec 20 individus (6,4 %). Même Filali (2003) près du lac Oubeira (El-Kala) note 45,1 % d'Insectes, 5,2 % de Dicotylédones, 4,7 % d'oiseaux et 3,7 % de Reptiles. Dans la réserve cynégétique de Moutas près de Tlemcen, Mostefai *et al.* (2003) mentionnent également que ce sont les Arthropodes qui occupent la première place avec 47 % suivis par les Mammifères (28 %), les oiseaux (18 %), les végétaux (4 %) et les reptiles et les amphibiens (3 %). Des résultats semblables sont rapportés par Hamdine (1991) en contre-bas de Tala Guilef. Il mentionne que les arthropodes occupent une grande proportion dans le régime alimentaire de la Genette commune avec une fréquence de 58,9 % dont 49,7 % pour les Insectes et 7,0 % pour les Arachnides. Les effectifs des Mammifères correspondent à un taux de 24,7 %. Les végétaux (6,93 %), les oiseaux (6,90 %) et les autres catégories sont moins bien représentées. Les résultats notés dans la présente étude sont en accord avec ceux de Khenniche (1990), de Hamdine (1991) et de Hamdine *et al.* (1993). Les résultats obtenus d'une part dans la présente étude et d'autre part par Zeghlache (1997), Filali (2003) et Mostefai *et al.* (2003), diffèrent de ceux de Cugnasse et Riols (1979) qui mentionnent dans une région de France qui rassemble l'Aude, le Tarn et l'Hérault que les mammifères constituent 80,7 % du nombre total des captures de la Genette (43,1 % pour *Apodemus* sp. et 24,2 % pour *Microtus* sp.) suivis par les oiseaux (10,4 %), les insectes (4,6 %), les amphibiens (0,6 %), les reptiles (0,3 %) et les lombrics (0,3 %). Les derniers auteurs cités écrivent que les végétaux (2,2 %) et les insectes sont régulièrement ingérés en petits nombres. Cette différence est également mise en évidence par Ariagno (1985) qui note dans le département du Rhône, que ce sont l'ensemble des mulots et des rongeurs indéterminés qui possèdent la fréquence de capture la plus forte égale à 62,9 % suivis par celle des oiseaux avec 21,3 %, des campagnols roussâtres (10,6 %) et des musaraignes (2,5 %), les autres proies étant faiblement consommées. Dans un bocage de la région de Nantes, les mammifères (62,4 %) sont les mieux consommées par la Genette commune devant les oiseaux (26,3 %), les insectes (7,3%), les végétaux (2,9 %), les reptiles (0,7 %) et les amphibiens (0,4 %) d'après Le Jacques et Lodé (1994). Les capacités d'adaptation trophique de la Genette commune dont le régime trophique est presque exclusivement carné en France, les mulots en constituant les proies principales, permet de comprendre l'extension de son aire de distribution dans les Alpes Maritimes (Huchet, 1993).

La richesse totale des proies de la Genette commune dans la montagne de Bouzeguène est de 154 espèces trouvées dans 100 excréments. Quant à la valeur de la richesse moyenne, elle est de 12,8 espèces. Ce résultat confirme celui de Hamdine (1991) qui note, dans une station située en contre-bas de Tala Guilef, une richesse spécifique égale à 116 espèces trouvées dans 208 crottes analysées. Cette valeur est trop basse par rapport au nombre de crottes étudiées (208 crottes,  $S = 116$ ). Le résultat obtenu dans la présente étude diffère de

celui de Lodé *et al.* (1991) dans l'Ouest de la France qui ne mentionne que la présence de 31 proies dans 21 fèces. Dans ce cas l'explication de la différence est double. D'une part, conséquence d'une adaptation régionale, la Genette commune dans l'Ouest de l'Hexagone, a ingéré des proies de tailles très grandes, ce qui explique le nombre réduit de proies par excrément. D'autre part, ces auteurs ont négligé les Arthropodes-proies. Il est à rappeler que même Mostefai *et al.* (2003) dans la réserve cynégétique de Moutas près de Tlemcen n'ont mentionné que 954 items correspondant à 30 espèces seulement dans 172 crottes analysées. La faiblesse des nombres de proies et des espèces notées par Mostefai *et al.* (2003) doit trouver son explication dans le fait que ces auteurs ont dû négliger les fragments sclérotinisés qui concernent les plus petits Arthropodes. Par ailleurs, aux abords du lac Oubeïra, Filali (2003) obtient une richesse totale de 154 espèces dans 31 crottes décortiquées. Le même auteur note après l'analyse de 9 fèces recueillies près du lac Tonga 47 espèces, valeur élevée compte tenu du nombre d'excréments pris en considération.

L'étude du régime alimentaire de la Genette commune dans la montagne de Bouzeguène pendant l'année 2002 -2003 a permis de trouver dans 100 crottes analysées 1.217 espèces ingérées qui se rapportent à 12 catégories. Les espèces les plus ingérées sont des Insectes (812 individus soit 66,7 %). L'espèce *Rhizotrogus* sp. domine avec 350 individus (28,8 %) suivie par l'espèce végétale *Morus* sp. avec 107 fruits (8,8 %). Les autres espèces sont faiblement consommées par *Genetta genetta* (Fig. 1). Pour ce qui est de l'ingestion de matières végétales par la Genette commune, Ariagno (1985) dans le département du Rhône note la présence de 451 noyaux de cerises et pépins de raisin (55,8 %) dans les excréments. Il est à rappeler la présence de 9 Vertébrés, Oiseaux et Mammifères. Dans le département du Rhône, Ariagno (1985) trouve dans 134 fèces, 367 Vertébrés. Il faut remarquer que cet auteur n'a pas pris en considération les invertébrés dans les fèces. Mais pour étudier cette catégorie de proies, il préfère l'analyse directe des contenus stomacaux, plutôt que des fèces, ce qui permet une identification plus aisée des restes d'insectes fragiles. Il signale que ses résultats à partir des excréments par la voie humide et le tamisage sont sous-évalués.



**Figure 1. Spectre alimentaire de la genette commune.**

La fréquence d'occurrence est le rapport du nombre de relevés contenant l'espèce au nombre total de relevés, exprimée en pourcentage. Elle est étudiée pour chaque espèce consommée par *Genetta genetta*, dans la montagne de Bouzeguène. Il n'y a pas d'espèces omniprésentes (100 %). Durant l'étude du régime alimentaire de la genette dans la réserve naturelle de Galachos, qui se trouve au nord de l'Espagne, Sánchez *et al.* (2008) notent que les

arthropodes qui ont une fréquence d'occurrence de 60 % sont considérés comme un groupe constant. De même dans les échantillons recueillis en contre-bas de Tala Guilef, Khenniche (1990) et Hamdine *et al.* (1993) n'ont pas trouvé d'espèces-proies omniprésentes mais ils soulignent que le mulot *Apodemus sylvaticus* (83,5 %) appartient à la catégorie des espèces-proies constantes. Il est montré que dans la montagne de Bouzeguène, les espèces constantes sont *Anisolabis mauritanicus* et *Avena sterilis* avec un taux de 75 % chacune, résultat différent de celui de Khenniche (1990) et de Hamdine *et al.* (1993). En effet ces auteurs rapportent pour *Anisolabis mauritanicus* une fréquence d'occurrence accidentelle égale à 11,7%. Ces mêmes auteurs placent aussi dans la catégorie des espèces accidentelles *Copris umbilicatus* (21,0 %), *Rhizotrogus* sp. (13,8 %) et *Geotrupes* sp. (11,7 %). Comme espèces régulières dans la montagne de Bouzeguène, il y a *Rhizotrogus* sp. (58,3 %), *Aethiessa floralis barbara* (50 %) et *Quercus ilex* (50 %). Une forte consommation des végétaux et des fruits est aussi mentionnée par Rosalino et Santos-Reis (2009) avec une fréquence de 25 %. Aux alentours du lac Tonga, Filali (2003) classe également dans la catégorie des espèces régulières *Rhizotrogus* sp. (66,7 %) et *Bubas bison* (66,7 %). Dans la présente étude, les espèces accessoires sont nombreuses comme *Camponotus* sp. (41,7 %), *Trifolium* sp. (33,3 %), *Scorpio maurus* (33,3 %), *Chilopoda* sp. ind. (33,3 %), *Macrothorax morbillosus* (25 %), *Calliptamus* sp. (25 %), *Buthus occitanus* (25 %) et *Asida* sp. (25 %). Les présents résultats diffèrent de ceux de Filali (2003) qui mentionne aux alentours du lac Oubeira que *Buthus occitanus* (22,6 %) et *Scorpio maurus* (16,1 %) appartiennent à la classe de constance accidentelle. Au sein du présent travail, les espèces accidentelles également nombreuses, sont représentées par Harpalidae sp. ind. (16,7 %), *Calathus* sp. (16,7 %), *Harpalus* sp. (8,3 %), Oligocheta sp. ind. (8,3 %), Phalangida sp. ind. (8,3 %), *Lemniscomys barbarus* (16,7 %), Aves sp. ind. (16,7 %) et Pisces sp. ind. (16,7 %). Les espèces accidentelles sont les mieux représentées dans le régime alimentaire de la Genette commune. Par ailleurs, Virgos *et al.* (1999) signalent que les Arthropodes sont consommés avec une fréquence d'occurrence de 64,3 % à El Tarf, de 61,7 % dans le Djurdjura et de 45,6 % à Cabrera (Iles Baléares) 100 % de fréquence d'occurrence sont notés pour les Arthropodes dans les crottes de *Genetta genetta* dans la montagne de Bouzeguène. Par ailleurs, Clevenger (1995) note à Ibiza (Iles Baléares) une fréquence d'occurrence la plus importante pour les Mammifères avec 90,6 % suivie par les végétaux avec un taux de 39,1 % puis les Oiseaux (20,3 %), les Invertébrés (18,4 %) et les Reptiles (8,4 %).

Bien qu'en effectifs les Insecta sont fortement ingérés par la Genette commune, il ne reste pas moins que leur apport en termes de biomasse demeure faible par rapport à celui des Vertébrés. Pourtant ces derniers sont peu représentés dans les crottes de la Genette commune alors que leur biomasse est élevée (Tableau 1). En effet 1 Aves sp. 2 (*Gallus* sp.) intervient avec une biomasse de 33,7 % alors que *Rhizotrogus* sp. qui est fortement consommée avec 350 individus, a une biomasse de 5,5 % seulement. *Anisolabis mauritanicus* avec 50 individus correspond à une biomasse de 0,2 % et *Messor* sp. avec 65 individus à 0,03 % (Fig. 2). Ces remarques se rapprochent de celles de Zeghlache (1997) qui mentionne aux abords du lac Oubeira que la Genette commune ingère fortement des Insecta mais en terme de biomasse ceux-ci ne dépassent pas 15 à 25 %. La partie végétale bien que fortement ingérée en effectifs possède une biomasse faible. Effectivement *Morus* sp. avec 107 fragments a une biomasse de 0,02 %. Enfin les Aves (Oiseaux) avec un taux de 45,5 % sont suivis par les Mammalia qui totalisent une biomasse relative égale à 21,5 %, alors que les Insecta malgré leur nombre élevé correspondent à une biomasse relative faible à peine égale à 13,3 %. Au contraire, Lodé *et al.* (1991) dans les marais du lac de Grand lieu en Loire Atlantique soulignent que

l'ensemble des Mammifères ingérés ont une biomasse de 56,8 % suivis par les Oiseaux (43,2%). Les mulots seuls ont une biomasse de 32,4 %, le campagnol roussâtre (10,6 %), le campagnol des champs (6,1 %) et le lapin de garenne (7,7 %). Les Insecta Coleoptera ingérés surtout pendant l'été et l'automne (A.R. % = 7,6 %) sont négligés en terme de biomasse par Lodé *et al.* (1991). Les mêmes résultats sont obtenus par Rosalino et Santos-Reis en (2002), dans un paysage semi-naturel du centre du Portugal. Toujours en terme de biomasse, Delibes *et al.* (1989) en Afrique du Nord ont trouvé un taux de fréquence d'occurrence très élevé pour les mammifères (87,9 %) un taux plus important revient à l'espèce *Apodemus sylvaticus* qui est égale à 60 %. Dans le même sens Filali (2003) près de lac Oubeira signale que la biomasse la plus importante concerne *Rattus norvegicus* (B % = 24,7 %), suivie par celle de l'espèce indéterminée *Columbidae* sp. (14,8 %) et d'*Apodemus sylvaticus* (B % = 12,5 %). Dans la région de la Kabylie en Sébaou, Amroun *et al.* (2006) notent que la catégorie mammifère est fortement consommée par la genette avec des taux qui dépassent 45%. Bien plus, Hannachi (1998) trouve en contre-bas de Tala Guilef qu'*Apodemus sylvaticus* constitue 90,1 % de la biomasse totale des proies de la Genette commune. Les végétaux ingérés par la genette commune, correspondent à un taux de 11 %. En bref, la Genette commune trouve l'énergie qui lui est nécessaire en ingérant des Mammalia. Les autres proies notamment les Arthropoda constituent un appoint trophique et sont considérées comme des proies de remplacement. Il est possible que l'ingestion de végétaux favorise le transit intestinal.

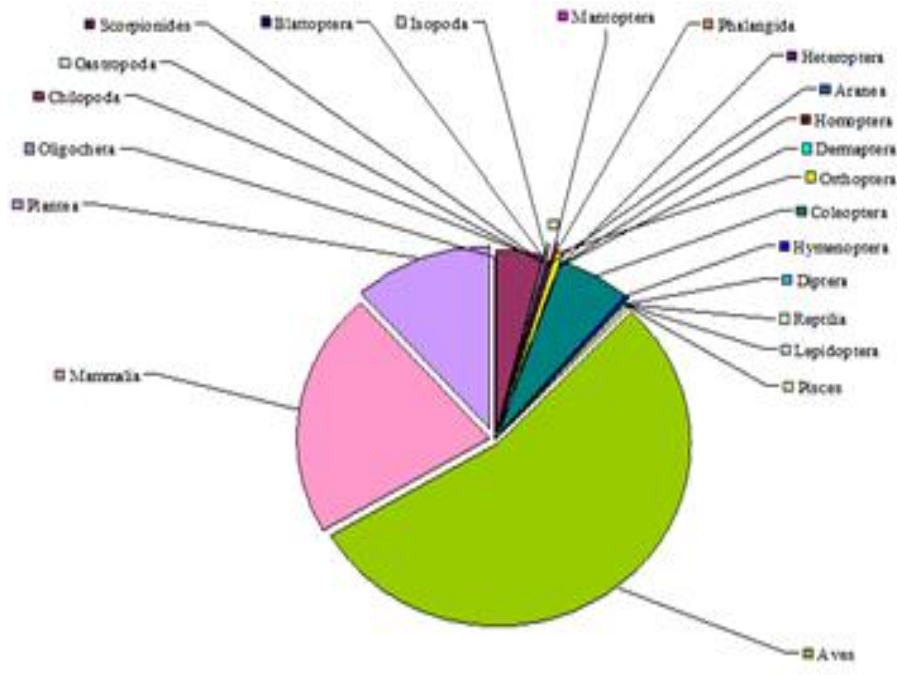


Figure 2. Spectre alimentaire de la genette commune *Gennetta genetta* en terme de biomasse.

TABLEAU 1

Abondance Relative (AR %) et Biomasse (B %) des Espèces Consommées par la Genette Commune dans la Montagne de Bouzeguène

Classes	Ordres	Espèces	Nbr ind.	A.R.%	B %	
Gastropoda	Gastropoda	Heliceniidae sp. ind.	1	0,1	0,0013	
Oligocheta	Oligocheta	Oligocheta sp. ind.	1	0,1	0,00002	
Chilopoda	Chilopoda O. ind.	Chilopoda sp. ind.	9	0,74	3,84	
Diplopoda	Diplopoda O. ind.	Diplopoda sp. ind.	7	0,58	0,16	
		<i>Iulus</i> sp.	3	0,25	0,054	
Arachnida	Scorpionida	<i>Buthus occitanus</i>	3	0,25	0,17	
		<i>Scorpio maurus</i>	4	0,33	0,22	
	Phalangida	Phalangida sp. ind.	3	0,25	0,013	
	Solifugea	<i>Galeodes</i> sp.	1	0,1	0,00045	
	Aranea	Dysderidae sp. ind.	4	0,33	0,009	
		Aranea sp.	2	0,2	0,0022	
	Acari	<i>Oribates</i> sp.	2	0,2	0	
Acari sp. ind.		1	0,1	0		
Crustacea	Isopoda	Oniscidae sp. ind	5	0,41	0,022	
Insecta	Blattoptera	<i>Ectobius</i> sp.	1	0,1	0,0002	
	Mantoptera	<i>Mantis religiosa</i>	6	0,5	0,105	
	Phasmoptera	<i>Clonopsis</i> sp.	2	0,2	0,00022	
		<i>Platycleis</i> sp.	7	0,58	0,13	
		<i>Decticus albifrons</i>	3	0,25	0,202	
		<i>Hemictenodecticus vasarensis</i>	3	0,25	0,202	
		<i>Uromenus brevicollis</i>	2	0,2	0,025	
		Ensifera sp. 1	3	0,25	0,013	
		Ensifera sp. 2	2	0,2	0,013	
		Ensifera sp. 3	1	0,1	0,0043	
		Ensifera sp. 4	1	0,1	0,0043	
		Gryllidae sp. 1	1	0,1	0,011	
		Gryllidae sp. 2	2	0,2	0,022	
		<i>Gryllus</i> sp. 1	1	0,1	0,0067	
		<i>Gryllus</i> sp. 2	2	0,2	0,0067	
		<i>Gryllulus</i> sp. 1	2	0,2	0,009	
		<i>Gryllus bimaculatus</i>	1	0,1	0,012	
		<i>Thliptoblemmus</i> sp.	1	0,1	0,018	
		Acrididae sp. 1 ind	3	0,25	0,013	
		Acrididae sp. 2 ind	3	0,25	0,007	
		<i>Omocestus</i> sp.	1	0,1	0,007	
		<i>Pezotettix giornae</i>	4	0,33	0,4	
		<i>Calliptamus</i> sp.	18	1,48	0,63	
	Orthoptera	<i>Ocneridia</i> sp.	3	0,25	0,1	
	Dermaptera	Dermaptera sp.		1	0,1	0,0045
			<i>Anisolabis mauritanicus</i>	50	4,11	0,22



	<i>Forficula auricularia</i>	4	0,33	0,0063
	<i>Forficula</i> sp.	1	0,1	0,0016
Heteroptera	Heteroptera sp. ind.	1	0,1	0,0009
	<i>Carpocoris fuscispinus</i>	1	0,1	0,002
Homoptera	Fulgoridae sp. ind.	2	0,2	0,011
	Caraboidea sp. ind.	1	0,1	0,00022
	Carabidae sp. 1 ind.	1	0,1	0,011
	Carabidae sp. 2 ind.	1	0,1	0,011
	<i>Macrothorax morbillosus</i>	3	0,25	0,033
	<i>Calathus</i> sp. 1	2	0,2	0,00045
	<i>Calathus</i> sp. 2	2	0,2	0,00045
	<i>Ditomus</i> sp.	5	0,41	0,007
	Harpalidae sp. 1 ind.	1	0,1	0,0045
	Harpalidae sp. 2 ind.	2	0,2	0,0045
	<i>Harpalus fulvus</i>	3	0,25	0,013
	<i>Harpalus</i> sp. 1	3	0,25	0,013
	<i>Harpalus</i> sp. 2	1	0,1	0,0022
	<i>Harpalus</i> sp. 3	1	0,1	0,002
	Pterostichidae sp. ind	2	0,2	0,0022
	Scarabeidae sp. 1	1	0,1	0,013
	Scarabeidae sp. 2	2	0,2	0,016
	<i>Gymnopleurus</i> sp.	2	0,2	0,013
	<i>Onthophagus</i> sp.	2	0,2	0,0011
	<i>Onthophagus sticticus</i>	1	0,1	0,0011
	<i>Scarabeus</i> sp.	2	0,2	0,017
	<i>Bubas</i> sp.	4	0,33	0,0022
	<i>Pentodon</i> sp.	1	0,1	0,021
	<i>Rhizotrogus</i> sp.	350	28,8	5,5
	<i>Copris</i> sp.	2	0,2	0,021
	<i>Copris hispanicus</i>	9	0,74	0,19
	<i>Aphodius</i> sp.	19	1,56	0,021
	<i>Geotrupes</i> sp.	1	0,1	0,016
	<i>Sisyphus schaefferi</i>	1	0,1	0,0034
	<i>Bubas bison</i>	1	0,1	0,0056
	<i>Hybalus</i> sp.	8	0,66	0,009
	<i>Phyllognathus</i> sp.	2	0,2	0,0011
	<i>Aethiessa floralis barbara</i>	12	0,99	0,038
	Cetonidae sp. ind.	1	0,1	0,009
	<i>Ocytus</i> sp.	1	0,1	0,0022
	<i>Ocytus olens</i>	1	0,1	0,0045
	<i>Hister sinuatus</i>	1	0,1	0,0031
	Tenebrionidae sp. 1 ind	1	0,1	0,016
	Tenebrionidae sp. 2 ind	1	0,1	0,011
	<i>Pimelia</i> sp.	1	0,1	0,037
	<i>Tentyria</i> sp.	1	0,1	0,0029
Coleoptera	<i>Asida silphoides</i>	4	0,33	0,0063

		<i>Asida</i> sp.	17	1,4	0,027
		<i>Cossyphus</i> sp.	1	0,1	0,009
		<i>Scaurus</i> sp.	1	0,1	0,00067
		<i>Dermestes</i> sp.	1	0,1	0,00067
		<i>Julodis</i> sp.	2	0,2	0,011
		<i>Julodis algerica</i>	3	0,25	0,017
		<i>Psiloptera tarsata</i>	1	0,1	0,00011
		Elateridae sp. ind.	7	0,58	0,0031
		<i>Chrysomela</i> sp.	1	0,1	0,0018
		Cassida sp.	1	0,1	0,00045
		Cerambycidae sp. ind	1	0,1	0,0018
		<i>Hesperophanes</i> sp.	1	0,1	0,0045
		<i>Hypera</i> sp.	1	0,1	0,0011
		<i>Brachycerus</i> sp.	1	0,1	0,017
		Curculionidae sp. 1	1	0,1	0,00045
		Curculionidae sp. 2	1	0,1	0,00022
	Hymenoptera	Aphelinide sp. 1	1	0,1	0,0045
	Hymenoptera	Aphelinide sp. 2	2	0,2	0,0022
	Hymenoptera	Ichneumonidae sp.	1	0,1	0,0002
	Hymenoptera	<i>Messor</i> sp.	65	5,34	0,029
	Hymenoptera	<i>Tetramorium</i> sp.	3	0,25	0,00067
	Hymenoptera	<i>Tetramorium biskensis</i>	1	0,1	0,00004
	Hymenoptera	<i>Camponotus</i> sp.	60	4,93	0,027
	Hymenoptera	<i>Aphaenogaster testaceo pilosa</i>	5	0,41	0,0011
	Hymenoptera	<i>Tapinoma</i> sp.	9	0,74	0,0002
	Hymenoptera	<i>Pheidole pallidula</i>	5	0,41	0,00017
	Hymenoptera	<i>Crematogaster scutellaris</i>	1	0,1	0,00004
	Hymenoptera	<i>Crematogaster</i> sp.	10	0,82	0,00045
	Hymenoptera	<i>Monomorium</i> sp.	1	0,1	0,00002
	Hymenoptera	Scoliide sp.	1	0,1	0,00045
	Lepidoptera	Lepidoptera sp. 3.	1	0,1	0,0034
	Lepidoptera	Lepidoptera sp. 1	1	0,1	0,0034
	Lepidoptera	Lepidoptera sp. 2	4	0,33	0,0034
	Diptera	Cyclorrhapha sp. 1	3	0,25	0,00067
	Diptera	Cyclorrhapha sp. 2	5	0,41	0,0011
Pisces	Pisces	<i>Pisces</i> sp.	1	0,1	0,067
Reptilia		Gekonidae sp. 1	1	0,1	0,18
Reptilia		Gekonidae sp. 2	1	0,1	0,18
Reptilia	Reptilia	<i>Chalcides</i> sp.	1	0,1	0,079
Aves		Aves sp. 1	1	0,1	8,76
Aves		Aves sp. 2	1	0,1	0,56
Aves		Aves sp. 3	1	0,1	33,67
Aves	Aves	Aves sp. 4	1	0,1	11,22
Mammalia		Mammalia sp. 1	1	0,1	17,96
Mammalia		Mammalia sp. 2	1	0,1	0,9
Mammalia	Mammalia	Mammalia sp. 3	1	0,1	1,8

		<i>Lemniscomys barbarus</i>	1	0,1	0,79
Plantea		Poaceae sp. 1	6	0,5	0,00013
		Poaceae sp. 2	10	0,82	0,00022
		<i>Avena sterilis</i>	21	1,73	0,0024
		<i>Trifolium</i> sp.	8	0,66	0,00018
		<i>Dactylis</i> sp.	14	1,15	0,00063
		<i>Phleum pratense</i>	11	0,9	0,00049
		<i>Olea</i> sp.	9	0,74	0,202
		<i>Quercus ilex</i>	16	1,31	4,67
		<i>Quercus suber</i>	7	0,58	1,73
		<i>Quercus</i> sp.	8	0,66	2,16
		<i>Morus</i> sp.	107	8,8	0,018
		<i>Calendula</i> sp.	5	0,41	0,00056
		<i>Geranium</i> sp.	9	0,74	0,001
		Caryophyllaceae sp.	3	0,25	0,00013
		<i>Salpichroa organifolia</i>	12	0,98	0,008
		Solanaceae sp. ind	15	1,23	0,02
		<i>Ficus carica</i>	11	0,9	2,47
		<i>Lotus</i> sp.	51	4,2	0,024
		<i>Medicago</i> sp.	3	0,25	0,00007
		<i>Vaccinium myrtillus</i>	6	0,5	0,00067
		Rosaceae sp. ind.	4	0,33	0,00018
		<i>Rubus</i> sp.	3	0,25	0,067
		Plantae		Brassicaceae	9
10	24	156	1219	100	100

Nbr ind.: nombres d'individus; AR % : abondance relative; B% : biomasse

### CONCLUSION

Sur la base de cette étude, les arthropodes représentent, et de loin, les proies les plus nombreuses de la genette commune *Genetta genetta*. Et parmi eux, ce sont le plus souvent les insectes qui dominent par l'ordre des coléoptères. Ces résultats sont en accord avec ceux obtenus par divers auteurs qui ont travaillé sur le comportement trophique de la genette, ils montrent l'importance des arthropodes dans le régime alimentaire de la genette commune en Afrique du Nord. Par contre, en Europe, ce sont les vertébrés qui dominent le régime alimentaire de la genette commune avec l'espèce *Apodemus sylvaticus*; ces résultats sont confirmés par Torre *et al.* (2013) qui mentionnent un nombre de 4008 individus (63,12%) d'*Apodemus sylvaticus* recensés dans les latrines de la genette qui se situent au Sud-Est de la province de Barcelone (Catalogne, Nord-Est de l'Espagne). Les résultats obtenus dans la présente étude, permettent de classer la genette commune parmi les prédateurs généralistes et opportunistes.

### RÉFÉRENCES

Amroun, M., Giraudoux, P. and Delattre, P. 2006. A comparative study of the diets of two sympatric carnivores - the golden jackal (*Canis aureus*) and the common genet (*Genetta genetta*) in Kabylia, Algeria. *Mammalia*, 70: 247-254.

- Ariagno, D. 1985. Régime alimentaire de la Genette *Genetta genetta* dans le département du Rhône. *Bièvre*, 7(2): 115 – 126.
- Blondel, J. 1979. *Biogéographie et écologie*. Ed. Masson, Paris, 173 p.
- Chanudet, F., Saint-Girons, M.C., Van Bree, P.J.H. 1967. Notes sur les Mammifères de France, VI : sur la nourriture de la Genette, *Genetta genetta* (Linnaeus 1758) en Vendée. *Mammalia*, 31(4): 668-669.
- Chopard, L. 1943. *Orthoptéroïdes de l'Afrique du Nord*. Ed. Larose, Paris, Coll. Faune de l'empire français, I, 450 p.
- Clevenger, P.A. 1995. Seasonality and relationships of food resource use of *Martes martes*, *Genetta genetta* and *Felis catus* in the Balearic Islands. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 50: 109 – 131.
- Cugnasse, J.M. et Riols, C. 1979. Contribution à la connaissance du régime alimentaire hivernal de la Genette *Genetta genetta* (Linnaeus 1758). *Bull. Office Nati. Chasse (O.N.C.)*, 59(3): 9 – 11.
- Cugnasse, J.M. et Riols, C. 1984. Contribution à la connaissance de l'écologie de la Genette (*Genetta genetta*) dans quelques départements du sud de la France. *Gibier Faune Sauv.*, 1(1): 25-55.
- C.R.E.A.D. 1987. *Monographie de la commune de Bouzeguène*. Ed. Centre rech. écon. appl. Dév., Tizi Ouzou, 92 p.
- Dajoz, R. 1982. *Précis d'écologie*. Ed. Bordas. Paris. 503p.
- Delibes, M.J., Rodríguez, A. and Parreño, FF. 1989. Food of the Common genet (*Genetta genetta*) in Northern Africa. *Journal of Zoology*, 218: 321-326.
- Faurie, C., Ferra, C., Medori, P., Devaux, J. 2003. *Écologie-approche scientifique et pratique*. Ed. Tec & Doc, Paris, 399p.
- Filali, A. 2003. *Place des insectes dans le régime alimentaire de la Genette commune Genetta genetta* (L. 1758) (*Viverridae, Carnivora*) dans le Parc national d'El-Kala. Mémoire ing. agro., inst. nati. agro., El Harrach, 123 p.
- Hamdine, W. 1991. *Écologie de la Genette (Genetta genetta Linné, 1758) dans le parc national du Djurdjura, station de Tala-Guilef*. Thèse magister, inst. nati. agro., El-Harrach, 150 p.
- Hamdine, W., Thevenot, M., Sellami, M. et De Smet, K. 1993. Le régime alimentaire de la Genette (*Genetta genetta* Linné, 1758) dans le parc national du Djurdjura, Algérie. *Mammalia*, 57(1): 9 – 19.
- Hannachi, M.A. 1998. *Régime alimentaire de la Genette Genetta genetta Linné, 1758 (Mammalia, Viverridae) à Tala Guilef (Parc national du Djurdjura)*. Thèse magister, inst. nati. agro., El-Harrach, 170 p.
- Huchet, Y. 1993. La Genette dans les Alpes-Maritimes. *Bull. Office Nati. Chasse (O.N.C.)*, (185): 34 – 35.
- Khenniche, M. 1990. *Contribution à la connaissance de l'écologie de la Genette (Genetta genetta Linné, 1758) dans le parc national du Djurdjura (Tala-Guilef). Régime alimentaire*. Thèse ing. agro., inst., agro., Univ. Tizi Ouzou, 87 p.
- Le Jacques, D.L. et Lodé, T. 1994. L'alimentation de la Genette d'Europe, *Genetta genetta* L., 1758, dans un bocage de l'Ouest de la France. *Mammalia*, T. 58(3): 383 – 389.
- Livet, F. et Roeder, J.J. 1987. Encyclopédie des Carnivores de France. 16. La Genette (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758). S.F.E.P.M., Puceul, 33p.
- Lodé, T., Lechat, I. et Le Jacques, D. 1991. Le régime alimentaire de la Genette en limite Nord-Ouest de son aire de répartition. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 46: 339 – 348.
- Louveaux, A. et Ben Halima, T. 1987. Catalogue des Orthoptères Acridoidea d'Afrique du Nord-Ouest. *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 91(3 -4) : 73 – 86.

- Maizeret, C., Camby, A., Lozé, I. et Papacotsia, A., 1990. Les genettes de la vallée de l'Eyre: occupation de l'espace et régime alimentaire. In : XIIème Colloque francophone de mammalogie, 15 et 16 octobre 1988, Nantes 1988. Les Mammifères dans le bocage. S.F.E.P.M., Paris, p. 52-63.
- Mostefai, N., Sellami, M. et Grenot, C. 2003. Contribution à la connaissance du régime alimentaire de la Genette commune (*Genetta genetta*) dans la réserve cynégétique de Moutas Tlemcen (Algérie). *Bull. Soc. Zool.*, 128(3): 227 – 237.
- Muller, Y. 1985. *L'avifaune forestière nicheuse des Vosges du Nord - Sa place dans le contexte médio Européen*. Thèse Doc. sci., Univ. Dijon, 318 p.
- Palomares, F. 1993. Faecal marking behaviour by free-ranging common genets *Genetta genetta* and egyptian mongooses *Herpestes ichneumon* in Southwestern Spain. *Zeitschrift für Säugetierkunde*, 58: 225-231.
- Perrier, R. 1923. *La faune de la France – Myriapodes, Insectes inférieurs*. Éd. Librairie Delagrave, Paris, 158 p.
- Perrier, R. 1927. *La faune de la France – Coléoptères (première partie)*. Éd. Librairie Delagrave, Paris, fasc. 5, 192 p.
- Perrier, R. 1935. *La faune de la France – Hémiptères, Anoploures, Mallophages, Lépidoptères*. Éd. Librairie Delagrave, Paris, 243 p.
- Perrier, R. 1937. *La faune de la France – Diptères*. Éd. Librairie Delagrave, Paris, 219 p.
- Perrier, R. et Delphy, J. 1932. *La faune de la France – Coléoptères (deuxième partie)*. Éd. Librairie Delagrave, Paris, fasc. 6, 229 p.
- Ramade, F. 1984. *Éléments d'écologie- Écologie fondamentale*. Éd. Mc Graw-Hill, Paris, 397 p.
- Ramade, F. 2003. *Éléments d'écologie – écologie fondamentale*. Éd. Dunod, Paris, 690 p.
- Roeder, J.J. et Pallaud, B. 1980. Ontogenèse des comportements alimentaires et de prédation chez trois genettes (*Genetta genetta*), nées et élevées en captivité : rôle de la mère. *Mammalia*, 44(2): 180 – 193.
- Rosalino, L.M. et Santos-Reis, M. 2002. Feeding habits of the common genet *Genetta genetta* (Carnivora : Viverridae). *Mammalia*, 65(2): 195-205.
- Rosalino, L.M. and Santos-Reis, M. 2009. Fruit consumption by carnivores in Mediterranean Europe. *Mammal Review*, 39: 67-78.
- Sánchez, M., Rodrigues, P., Ortuño, V., Herrero, J. 2008. Feeding habits of the genet *Genetta genetta* in an iberian continental wetland. *Hystrix It. J. Mamm.*, 19(2): 53-62.
- Torre, I., Arrizabalagaa, A., Freixasa, L., Ribasb, A., Flaquera, C., Mario Díazc, M. 2013. Using scats of a generalist carnivore as a tool to monitor small mammal communities in Mediterranean habitats. *Basic and Applied Ecology*, 14: 155–164.
- Virgos, E., Lorente, M. and Cortes, Y. 1999. Geographical variation in Genet (*Genetta genetta* L.) diet: a literature review. *Mammalia Soc., Mammal Rev.*, 29(2): 117 – 128.
- Vivien, M.L. 1973. Régime et comportement alimentaire de quelques poissons des récifs coralliens de Tuléar (Madagascar). *Rev. Ecol. (Terre et Vie)*, T. 27(4): 551 – 577.
- Zeghlache, S. 1997. *Aperçu sur la faune de lac Ouberia (Parc national d'El-Kala) en particulier sur oiseaux, régime alimentaire de Lacerta lepida Linné, 1758 (Reptilia, Lacertidae), d'Erinaceus algirus Duvernoy et Lereboullet, 1842 (Insectivora, Erinaceidae) et de Genetta genetta (Linné, 1758) (Carnivora, Viverridae)*. Mémoire ing. agro., inst. nati. agro. El- Harrach, 102 p.